

## ATTESTATION

Le Maire de la Ville de FALAISE,

- Certifie que la Ville de Falaise a affiché en Mairie (Hôtel de Ville), ainsi que sur son site internet <https://www.falaise.fr>, l'avis d'enquête publique pour l'élaboration du projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la Ville de Falaise, le **17 JUIL. 2024**, soit 15 jours minimum avant l'ouverture de l'enquête publique prévue le Lundi 26 août 2024, à 15h00.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à FALAISE, le **17 JUIL. 2024**



Le Maire,  
M. Hervé MAUNOURY.